

# Bièvre-Liers

## Info

Communauté  
de communes

[www.cc-bievre-liers.fr](http://www.cc-bievre-liers.fr)



**PAGE 2**

- Médaille d'argent pour le personnel du Pays de Bièvre-Liers

**PAGE 3**

- Le Pays de Bièvre-Liers panneauté!

**PAGE 8**

- Médiathèque : deux équipes sélectionnées
- Pays de Bièvre-Liers : créateur d'initiatives

**PAGE 9**

- Collecte des ordures ménagères : à vos bacs!

**PAGE 10**

- Sapeurs-pompiers de l'Isère : c'est en Pays de Bièvre-Liers qu'ils sont formés!

**PAGE 11**

- En bref

**PAGE 12**

- L'eau, ce joyau



**d**ossier

**Budget 2011 :  
rigueur et ambition  
pour le territoire**



# Médaille d'argent pour le personnel du Pays de Bièvre-Liers



Ils se nomment Joëlle Drevet, Patrice Escales, Véronique Machon, Pascal Pitet, Didier Rozain. Tous travaillent à la communauté de communes du Pays de Bièvre-Liers et totalisent 100 années de compétences professionnelles et de dévouement au service de la collectivité. Un engagement qu'a voulu saluer Jean-Pierre Barbier, le président de la communauté, lors de la cérémonie des vœux au personnel le 18 janvier dernier en leur remettant une médaille d'honneur d'argent.



## Portes grandes ouvertes

C'est dans la salle Aimé Jacquier à Saint Hilaire de La Côte, le 16 avril dernier, que ce sont tenues les premières portes ouvertes « enfance, jeunesse, famille ». Le public a ainsi pu découvrir les services communautaires qui leurs sont destinés comme la ludothèque, le centre de loisirs, la maison des services publics ou le relais assistantes maternelles. Au programme de cette matinée, rencontres, échanges, jeux, verre de l'amitié. Les plus petits se sont vus proposer une initiation à la fabrication d'instruments de musique pas comme les autres.



## Ça tourne!

Après avoir investi 17 villages de Bièvre-Liers, caméra sur l'épaule, les réalisateurs du concours « Mon village est fantastique » ont travaillé au montage de leur film. La projection des courts-métrages aura lieu le 28 mai prochain sur grand écran à la salle multisports de La Côte-Saint-André.

► **Actualité du festival sur le site :** <http://www.cc-bievre-liers.fr/-Festival-du-court-metrage-.html>



## 2 952 m<sup>2</sup>

C'est signé! Le 18 février dernier, la communauté de communes a vendu à l'entreprise Espace Couleurs, dirigée par Gilles Valentini, une parcelle de 2 952 m<sup>2</sup> sur le Pôle d'activités économiques de Croix-Beillier à La Côte-Saint-André. Une signature qui va permettre le déve-

loppement d'une activité de négoce de peinture et de décoration de la maison. Dirigeant de la « Papeterie de la Bièvre », monsieur Tripier était également présent puisque le bâtiment qui sera édifié accueillera très bientôt sa structure dédiée à la vente de fournitures de bureautique et papeterie.

## A l'eau!

De grands moments de fous rires tout au long des vacances de Pâques lors des animations spécialement préparées par les éducateurs sportifs d'Aqualib'. Défis, concours, jeux... Les jeunes du territoire ont été nombreux à profiter de ces temps forts.



## Nomination

**11** C'est le nouveau nombre de vice-présidents au sein de la communauté de communes, après le départ de Pierre Eisler, délégué communautaire. Jean-David Barbe, jusque-là vice-président au tourisme s'est aussi vu confier le « développement économique ».

## La presse se dévoile

A l'invitation du Dauphiné Libéré, les élus du Pays de Bièvre-Liers ont eu l'occasion, le 17 février dernier, de visiter les locaux du journal basé à Vourey. Une visite instructive qui leur a permis de découvrir l'impressionnant travail des équipes, du traitement de l'information à l'impression.



## Nouveau directeur administratif

Cyrille Champomier a intégré la communauté de communes. Sa mission : la gestion du personnel, les finances et la commande publique. Il exerçait en partie ces mêmes fonctions à Courchevel. Tous nos vœux de succès au nouveau directeur.

## Le Pays de Bièvre-Liers panneauté!

Remis lors de la cérémonie des vœux en janvier dernier aux maires des 20 communes, les panneaux d'entrée de ville « Pays de



Bièvre-Liers » commencent à fleurir sur le territoire. Le printemps est en avance cette année!

# Édito



Le budget 2011 est empreint de volonté, de rigueur et d'ambition pour le territoire et ses habitants.

En toute transparence, après un Débat d'Orientation Budgétaire de plus de 3 heures où chacun a pu s'exprimer, les délégués communautaires ont prouvé, en toute sérénité, une fois encore l'intérêt qu'ils portent à l'avenir des hommes et femmes de ce territoire.

Annoncé depuis de nombreuses années, le remplacement de la taxe professionnelle contraint aujourd'hui la communauté de communes à mettre en œuvre une fiscalité locale qui touchera les ménages.

Conscients de la situation économique délicate de nombre d'entre nous, nous avons fait le choix de minimiser l'impact financier sur les familles tout en préservant les investissements garantissant l'avenir du territoire.

### Investir mais pour quoi faire ?

C'est offrir l'opportunité aux entreprises d'investir sur le territoire par le développement des zones d'activités dont le Parc du Rival et de travailler sur le territoire pour les habitants. C'est bénéficier de commerces et de services de proximité par le soutien aux artisans et commerçants. C'est aussi accéder aux services publics à côté de chez soi comme Pôle Emploi ou le centre de loisirs Galabourdine. C'est assurer la préservation de l'environnement par la construction d'une nouvelle station d'épuration ou d'une nouvelle déchèterie. C'est disposer d'une offre culturelle, éducative et de loisirs attractive grâce à la construction d'une médiathèque, la programmation de spectacles ou la présence d'un équipement comme Aqualib. C'est enfin tenter de répondre au mieux aux préoccupations des jeunes sur le territoire en terme de formation, d'emploi ou de loisirs pour leur permettre de devenir acteur de leur futur, de leurs projets et de leur redonner confiance. Tout simplement parce qu'investir sur un territoire est la seule solution pour garantir son avenir et celui de ses habitants.

Jean-Pierre Barbier  
Président de la Communauté de communes  
du Pays de Bièvre-Liers

# Q

*Le conseil communautaire du Pays de Bièvre-Liers a voté le 28 mars dernier son budget 2011. Un budget construit avec rigueur sur la base des nouvelles règles fiscales décidées par l'Etat et alimenté en partie par de nouveaux impôts issus de cette réforme. Ce, principalement, au profit de l'emploi et de la jeunesse, car l'ambition de construire un territoire agréable à vivre et à travailler demeure.*

# Budget 2011 rigueur et am pour le territoire

C'est dans un contexte de réforme de la fiscalité locale due à la disparition de la taxe professionnelle et dans la droite ligne du projet de territoire 2008-2014, que les élus du conseil communautaire se sont réunis le 28 mars dernier pour voter le budget 2011. La situation financière de la communauté de communes étant saine, la volonté des élus est de poursuivre l'accompagnement du développement global du territoire, pour le rendre à la fois plus agréable à vivre et plus attractif pour les nouveaux habitants et les acteurs économiques tout en se donnant un cadre jusqu'en 2014 pour baliser l'ensemble des actions de la communauté.



## AXE 1 : CONFORTER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'axe prioritaire de la communauté de communes demeure le développement économique. Celui des entreprises déjà présentes sur le territoire mais aussi celui lié à l'accueil de nouvelles entreprises. Cela passe notamment par :

- 1) la poursuite du développement du site d'activités du Rival déjà très actif grâce à de nouvelles implantations en 2010 des entreprises SGREG, Gachet, DNA et ACMS. Le développement d'un nouveau projet de locaux pour entreprises artisanales AXIPARK, avant même le lancement de la commercialisation du parc d'activités du Rival, rend l'année 2011 prometteuse;
- 2) la mise en place du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC). Ce dispositif vise à aider prioritairement les entreprises artisanales et les commerces en place sur le territoire. Accompagner leur développement, c'est vouloir assurer le maintien et la création de nouvelles activités pou-

## PROJET DE TERRITOIRE 2008-2014 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**F**in 2008, l'ensemble des élus du conseil communautaire a bâti un projet de territoire 2008 - 2014 organisé autour de cinq axes prioritaires :

- 1) Le développement économique
- 2) La maîtrise de l'habitat

- 3) Les réponses à apporter aux demandes de services nouveaux exprimées par la population
- 4) Le maintien des grands équilibres écologiques
- 5) L'adaptation, si nécessaire, de l'outil intercommunal aux

enjeux du nouveau projet.

Objectifs du projet : rendre le territoire plus agréable à vivre, plus juste et plus solidaire.

# ambition oire

vant générer de nouveaux emplois sur le territoire;

3) la commercialisation des zones d'activités des Meunières, de la Croix-Bellier (La Côte-Saint-André) et de la Frette;

4) l'étude de la revitalisation du site de Schaeffler à Saint-Siméon-de-Bressieux;

5) la réflexion sur le développement futur des zones d'activités sur le territoire de Bièvre-Liers.

L'ensemble de ces opérations représentent en 2011 un montant de 2752000 euros, investissement et fonctionnement confondus.

## **Le tourisme, opportunité de diversification économique**

Comme dans d'autres régions et territoires, le tourisme et les loisirs de proximité représentent une opportunité de diversification économique intéressante pour les entreprises de services du Pays de Bièvre-Liers. L'office de tourisme joue là un rôle important.

L'objectif sera cette année de poursuivre les nombreux partenariats notamment avec le Festival Berlioz qui compte plus de 20000 spectateurs et dont trop peu encore consomment sur le territoire. Développer le tourisme mobile est le second axe. Permettre à chaque visiteur du territoire de trouver un restaurant, de connaître les horaires des musées ou de découvrir le patrimoine local sur son téléphone, est aujourd'hui indispensable.

## **Participer à un environnement de services pour les entreprises**

Les élus communautaires ont aussi décidé, à hauteur de 400000 euros, de participer à la réalisation d'une future « maison de l'Emploi » afin de regrouper, sur la commune de La Côte-Saint-André, les services de Pôle Emploi ainsi que ceux présents dans la Maison des Services Publics (portée financièrement par la communauté de communes, à ce jour).

## **AXE 2 : PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT**

Le deuxième axe majeur du projet de territoire est celui de l'environnement. Cette compétence intercommunale est essentielle pour la qualité de vie du territoire du Pays de Bièvre-Liers. Elle permet à ce dernier de protéger l'environnement quotidien des habitants, notamment par la collecte des ordures ménagères et par les déchèteries, et d'assurer la distribution d'une eau potable de qualité et de protéger les nappes phréatiques et les sources par



Cette année, la communauté a maintenu ses charges de fonctionnement mais a dû prendre en compte l'augmentation du coût du traitement. Pour équilibrer l'ensemble des dépenses, les élus ont décidé de voter un nouveau pourcentage de taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 11,30%. Ce budget doit notamment permettre :

### **1) La construction d'une nouvelle déchèterie**

Le projet de la nouvelle déchèterie de la Bièvre est désormais bien avancé. Cet équipement, d'une superficie de 3490 m<sup>2</sup>



un assainissement adapté. La compétence Ordures ménagères est assurée par la communauté de Bièvre-Liers depuis 2003. Elle est scindée en deux : la collecte et les déchèteries gérées directement par la communauté de communes et le traitement par le SICTOM de la Bièvre. 1641000 euros sont nécessaires pour assurer la collecte des ordures ménagères des habitants de Bièvre-Liers (1166000 euros) et le traitement des déchets (475000 euros).

bénéficiera de 14 bennes à quai et de 3 bennes en secours pour traiter un maximum de flux différents et absorber le trafic de pointe (week-end, périodes de taille de haies, de tonte, etc.). Son fonctionnement sera innovant puisqu'il est prévu d'utiliser la partie enterrée sous la plateforme pour stocker des déchets particuliers (huiles, piles, polystyrène, etc.), abriter une partie du local gardien et contenir aussi une partie de la future « recyclerie ».



## LES CINQ BUDGETS DU PAYS DE BIÈVRE-LIERS

Cinq budgets distincts assurent le financement des différentes actions menées par la communauté de communes du Pays de Bièvre-Liers.

1) le budget général :

il finance les compétences de la communauté de communes qui ne font pas l'objet d'un budget spécifique ;  
2) le budget des actions économiques ;

3) le budget du service de l'eau ;  
4) le budget de l'assainissement collectif ;  
5) le budget de l'assainissement non collectif.

Par ailleurs, la circulation des véhicules des particuliers et des prestataires pour l'enlèvement des bennes sera bien séparée. Une attention toute particulière sera apportée au fonctionnement interne de la déchèterie : horaires d'ouverture élargis, meilleure signalétique des bennes, gestion plus fluide des véhicules en heures de pointe. La consultation des entreprises a été lancée et les entreprises devraient être retenues pour la construction fin mai avec un démarrage à l'été 2011. En parallèle, les procédures administratives de dépôt de permis de construire et de dépôt de dossier de déclaration au titre des installations classées seront menées. La période de construction devant s'étaler sur 6 mois environ, la nouvelle déchèterie devrait être livrée fin 2011.

### 2) La construction d'une nouvelle station d'épuration

Le démarrage de la construction est prévu pour septembre 2011. Après l'enquête publique achevée début décembre 2010, le syndicat mixte, constitué pour la construction de la station d'épuration, a obtenu l'autorisation des services de l'Etat début avril. Conçue pour le traitement des eaux usées des communes de Saint-Etienne de Saint-Geoirs, Saint-Geoirs, Bressieux, Saint-Pierre-de-Bressieux, Le Rival à La Côte-Saint-André, Brezins et Saint-Siméon-de-Bressieux, la station d'épuration nécessitera 16 mois de travaux. Sa mise en service devrait avoir lieu fin 2012. D'une capacité de 14600 « équivalents-habitants », son coût global s'élève à ce jour à environ 4800000 euros TTC.

### 3) La rénovation des réseaux d'eaux et d'assainissement

Dans le domaine de l'eau potable, des travaux de rénovation des canalisations existantes sont prévus pour environ 225000 euros HT afin de résoudre des problèmes récurrents de ruptures de cana-

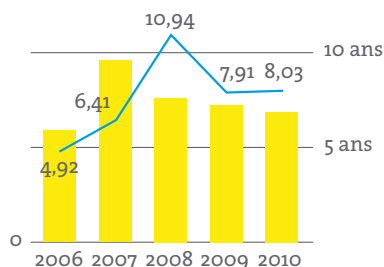
lisation et d'engager le schéma directeur de l'eau (500000 euros par an) en vue d'assurer la protection des ressources en eau potable. Dans le domaine de l'assainissement collectif, des travaux d'extension de réseaux sont programmés à hauteur d'environ 600000 euros HT afin de desservir certains secteurs urbanisés du territoire non desservis à ce jour. L'assainissement non collectif, quant à lui, doit permettre des solutions alternatives, quand cela est possible, au « tout tuyau ». En effet, quand les terrains « acceptent » un assainissement autonome, ce dernier est souvent très efficace et évite de réaliser des réseaux sur de longues distances.

En ce qui concerne, l'eau et l'assainissement, ces services font l'objet de budgets annexes qui sont considérés par la loi comme des services devant se financer par la vente des mètres cubes d'eau auprès des habitants. Ces budgets prennent en compte à la fois l'évolution réglementaire, qui impose de plus en plus de contraintes techniques aux producteurs d'eau et aux services d'assainissement, mais aussi le renouvellement des réseaux qui, sur certaines communes, sont désormais très anciens et font souvent l'objet

de casses (fuites avec coupures d'eau). Enfin, les prix de l'eau et de l'assainissement n'ont pas fait l'objet depuis plusieurs années de variation de tarifs du fait de l'homogénéisation des prix sur le territoire dans le cadre de la compétence intercommunale, supprimant de fait des capacités d'investissement. C'est pour répondre à ces exigences réglementaires mais aussi pour préserver l'eau potable et assurer l'alimentation du réseau par la réalisation de certains projets (nombreux et parfois urgents pour quelques uns d'entre eux) que la communauté de communes a choisi de faire cette année une adaptation importante du prix de l'eau.

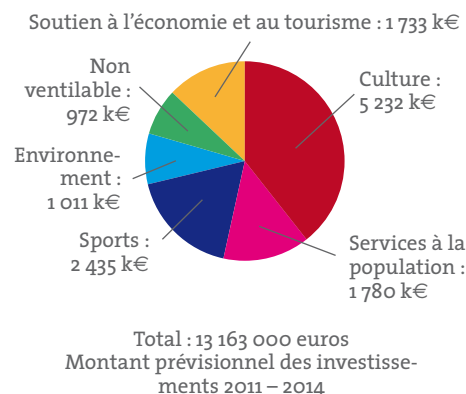


### TAUX DE SOLVABILITÉ DU PAYS DE BIÈVRE-LIERS



Après un pic en 2008, le taux de solvabilité, mesurant la capacité de remboursement du capital par la communauté de communes au regard de ses emprunts en cours est de 8,03 ans. Le seuil d'alerte se situe à 12 ans.

### BUDGET FONCTIONNEMENT / INVESTISSEMENT / BUDGETS ANNEXES



## AXE 3 : POURSUIVRE L'AMÉNAGEMENT ET RÉPONDRE À LA DEMANDE DE SERVICES NOUVEAUX

Le budget 2011 s'oriente vers le renforcement des services sur le territoire. Notamment au travers de deux politiques tournées prioritairement vers la jeunesse :

– **équipements sportifs, pour un sport amateur de qualité** : lancement des études pour la faisabilité d'un terrain synthétique sur l'ancien terrain stabilisé sur la cité scolaire à La Côte-Saint-André.

– **culture, un accès pour tous**

Le projet de la médiathèque dont les bâtiments seront implantés à la fois sur Saint-Siméon-de-Bressieux et La Côte-Saint-André se poursuivra tout au long de l'année 2011. Il s'agit bien d'une médiathèque tête de réseau avec deux bâtiments fonctionnant comme un seul équipement. Après les étapes importantes d'avant-projet sommaire et d'avant-projet définitif, le dépôt des deux permis de construire et la demande de subventions auprès de la DRAC ont été autorisés en avril dernier. Puis, viendra la rédaction des marchés de travaux qui ne seront lancés que si les réponses aux demandes d'aides financières sont favorables. A la fin de l'année, l'instruction des permis de construire de la part des deux communes sera terminée. Parallèlement, une autre construction prendra corps : celle du réseau. Créer une offre culturelle commune sur fondement de lecture publique

est l'autre facette de ce projet. Réserver un livre présent dans une commune et aller le retirer dans sa bibliothèque d'habitation fera partie des offres de services aux habitants tout comme organiser des manifestations à l'échelle du territoire. Avant cela, un travail commun avec les communes, les bénévoles et les professionnels du réseau prenant en compte les spécificités de chacun est indispensable. Parallèlement au projet médiathèque, la saison culturelle 2010-2011, pleine de succès, s'achèvera avec le festival du court métrage amateur, le 28 mai, qui réunit aujourd'hui nombre d'habitants de tout âge du territoire. L'enthousiasme, les liens et l'énergie qui se sont créés autour de ce projet montrent à quel point la culture est essentielle. La programmation 2011-2012 est déjà prometteuse!

– **Famille, des services de proximité**

Proposer des activités pendant les vacances, trouver des solutions pour la garde des enfants, participer à des activités en famille, les professionnels du Relais Assistantes Maternelles itinérant, du centre de loisirs 6-17 ans et de la ludothèque itinérante poursuivront leurs missions en direction des familles et des professionnels du territoire. Cette action sera renforcée en 2011 par la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement de projets de jeunes pour les 12-17 ans. A compter de septembre, trois animateurs seront présents dans les établissements scolaires et les mercredis après-midi à La Côte-Saint-André et à Saint-Siméon-de-Bressieux pour accueillir les jeunes et préparer avec eux des programmes pour les vacances scolaires.

## LES RESSOURCES FINANCIÈRES DU PAYS DE BIÈVRE-LIERS DEPUIS LA SUPPRESSION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

**P** principale ressource des intercommunalités à fiscalité unique jusqu'en 2010, exclusivement payée par les entreprises, la taxe professionnelle, mise en place en 1975, a disparu fin 2010. Elle a été remplacée par :

- 1) la contribution économique des entreprises (CET) subdivisée en contribution foncière des entreprises (CFE) et en contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Le montant estimé pour 2011 est de 1 713 000 euros ;
- 2) l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER). Montant estimé en 2011 : 48 000 euros ;

- 3) la taxe sur les grandes surfaces supérieures à 400 m<sup>2</sup> (TASCOM) et les produits issus des taxes ménages. Montant estimé en 2011 : 113 000 euros ;
- 4) la récupération de la taxe d'habitation départementale + la récupération des frais de gestion de l'Etat + la taxe additionnelle sur le foncier non bâti. Montant estimé en 2011 : 1 666 000 euros ;
- 5) Le fonds national de garantie individuelle des ressources + dotation de compensation de la taxe professionnelle + des allocations compensatrices. Montant estimé en 2011 : 430 781 euros.

## VOTE DU BUDGET : TRANSPARENCE, CONCERTATION ET RIGUEUR BUDGÉTAIRE

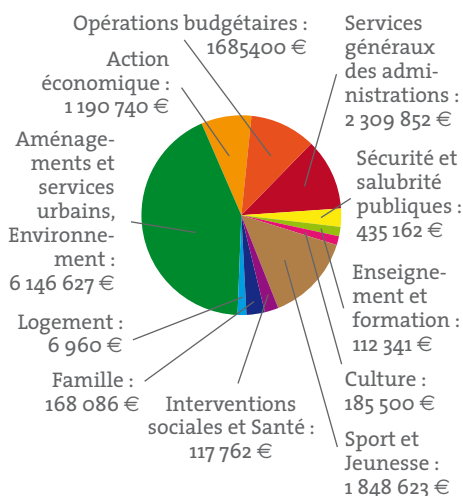
**A** partir d'octobre 2010 : plusieurs réunions de travail en bureau communautaire et au sein des services de la communauté.

20 décembre 2010 : fixation des tarifs de l'eau et de l'assainissement. Présentation de simulations budgétaires pour les trois services, eau, assainissement et SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

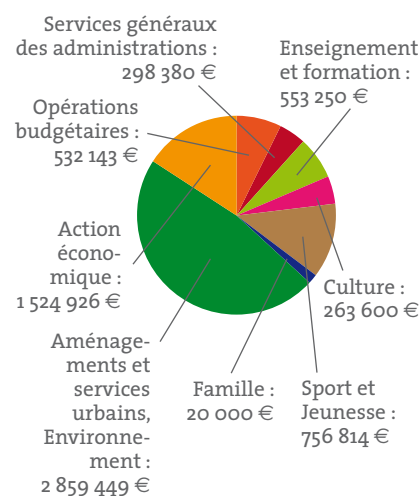
14 mars 2011 : un conseil communautaire spécifique au débat d'orientation budgétaire durant lequel les élus ont étudié plusieurs scénarii de mise en œuvre financière du budget 2011 et des années suivantes.

28 mars 2011 : vote des budgets 2011 en conseil communautaire avec fixation de la fiscalité additionnelle et l'adoption du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

**BUDGET DE FONCTIONNEMENT**



**BUDGET 2011 INVESTISSEMENTS**



# Médiathèque : deux équipes sélectionnées

Ce sont les cabinets AUM et CREON qui conçoivent et dessinent finalement les plans de la médiathèque. Le premier

a été retenu pour Saint-Siméon-de-Bressieux. Le second pour La Côte-Saint-André. L'un et l'autre des projets répondent aux exigences définies par la

communauté de communes dans son cahier des charges initial. Ainsi, les futurs bâtiments de la médiathèque s'intégreront parfaitement dans l'environnement local. Conçus pour accueillir des personnes valides et non valides, ils correspondront, sur le plan énergétique,

aux normes actuelles « BBC » (bâtiment basse consommation). Après avoir affiné ces deux projets, le dépôt des permis de construire a été possible en avril dernier. Cette démarche a également permis de finaliser la demande d'aide financière auprès de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

Dédiée à la culture et à l'information, la médiathèque du Pays de Bièvre-Liers mettra à disposition de son public des livres, des ressources en lignes, des jeux, de la musique, des films et proposera également des animations culturelles et des ateliers multimédia. Le bâtiment de La Côte-Saint-André sera plus particulièrement dédié à l'art et à la musique. Celui de Saint-Simon-de-Bressieux aux jeux, aux bandes dessinées et aux mangas.



Saint-Siméon-de-Bressieux



La Côte-Saint-André

# Pays de Bièvre-Liers : créateur d'initiatives

15 créateurs repreneurs d'entreprise ont bénéficié, en 2010, de l'accompagnement et de l'octroi d'un prêt d'honneur de la plateforme associative Bièvre Valloire Initiative (BVI). Une bonne nouvelle que le Pays de Bièvre-Liers, partenaire de BVI, a tenu à célébrer avec les porteurs de projet le 22 février dernier.

Tous ont souligné la qualité de l'accompagnement, tant en amont de la création ou de la reprise d'entreprise, qu'en aval. Les secteurs d'activités dans lesquels ces néo-entrepreneurs s'impliquent désormais, témoignent du potentiel de développement économique de la région et notamment du Pays de Bièvre-Liers : déstockage alimentaire,

brasserie artisanale, pressing écologique, équipement de la maison, hôtellerie restauration, entreprise agricole... Et cette dynamique irrigue une grande partie du territoire puisque huit communes (La Côte-Saint-André, Saint-Siméon-de-Bressieux, Champier, Faramans, la Frette, Brezins, Balbins, Saint-Hilaire-de-la-Côte) accueillent ces créateurs.





## Collecte des ordures ménagères : à vos bacs !

Afin de rendre la collecte des ordures ménagères plus hygiénique et d'améliorer les conditions de travail des rippers de la communauté de communes, la réglementation impose à tous, d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'utilisation exclusive de bacs de collecte en remplacement des sacs poubelles habituels. Le Pays de Bièvre-Liers propose à l'ensemble de ses habitants des tarifs préférentiels (tableau ci-contre). Un bon de commande est inséré dans ce numéro qu'il suffit de remplir et de déposer ou d'envoyer à la communauté de communes avec le chèque correspondant.

Désignation	Prix en € T.T.C.
Bac de 120 L	37,70
Bac de 180 L	47,27
Bac de 240 L	49,66
Bac de 360 L	68,80
Bac de 500 L	155,48
Bac de 660 L	161,46
Bac de 770 L	167,44

## CA SE PASSE DANS VOTRE COMMUNE !

### ► BRÉZINS

#### SI « LA PETITE JUJU » M'ÉTAIT CONTÉE



La commune accueillait en février dernier « La petite Juju » spectacle programmé dans le cadre de la saison culturelle de la communauté de communes du Pays de Bièvre-Liers. Sur scène : une conteuse et un contrebassiste pour nous faire découvrir l'univers de cette petite fille rêveuse et délurée.

Comme souvent et afin de faire découvrir l'univers des arts et des artistes, le Pays de Bièvre-Liers avait organisé des animations autour de celui-ci. Ainsi, la veille les élèves des écoles primaires de Brézins et Saint-Siméon-de-Bressieux avaient participé à un atelier avec Angéline Galvani, la conteuse et Rémi Auclair, le musicien pour faire connaissance avec cet instrument imposant qu'est la contrebasse, l'univers du conte et de la scène. Une représentation scolaire était également programmée.

### ► FARAMANS

#### MÈRE NATURE C'EST POUR VOUS



Pêche ou promenade, l'étang de Faramans vous offre tous les atouts d'une belle sortie en plein air. Etang, pêche, parcours ludique, aires de pique-

nique, baptême de golf ou simple balade sont autant de possibilités. Seul ou en famille, la promenade ne vous décevra pas.

Pour que tout soit parfait, le Pays de Bièvre-Liers recure, tond, arrache, broie, consolide bref entretient ce petit coin de paradis. Venez le découvrir sans plus attendre !

### ► CHAMPIER

#### NOUVELLE VIE POUR VIEUX BÂTIMENT



Une supérette, un coiffeur, un boulanger-pâtissier, un espace de restauration rapide, un prestataire en service informatique, une société multimédias

et un atelier de fabrication et de ventes de bières artisanales... Depuis le mois d'avril pas moins de six commerces et entreprises ont investi la friche industrielle qu'était devenu le bâtiment de la société Argos sur la commune de Champier. Une zone totalement réhabilitée, dont les travaux ont commencé l'été dernier, dans la commune de Champier, avec le concours du Pays de Bièvre-Liers. Ils permettront ainsi de maintenir et développer emplois et services sur le territoire.

## Sapeurs-pompiers de l'Isère

# C'est en Pays de Bièvre-Liers qu'ils sont formés!

Depuis 2005, le Pays de Bièvre-Liers accueille, sur ses terres, le groupement formation des sapeurs-pompiers de l'Isère. Une entité dirigée depuis janvier dernier par le lieutenant-colonel Stéphanie Duchet.



Stéphanie Duchet

De son bureau, Stéphanie Duchet, lieutenant-colonel nommé chef du groupement formation en janvier dernier, voit les champs. « *Nous sommes ici depuis 2005. C'est la communauté de communes qui nous a cédé une grande partie du terrain pour l'euro symbolique* » explique-t-elle. Un terrain de 4 hectares sur lequel ont été érigés deux bâtiments principaux dont une remise à engins ainsi que des espaces de feu afin de permettre aux sapeurs-pompiers de s'entraîner dans des conditions proches de la réalité.

### « Avoir le sentiment d'être utile ! »

C'est ici que viennent se former pompiers volontaires et professionnels du département de l'Isère mais aussi des civils faisant partie du personnel administratif et technique du Service départemental d'incendie et de secours de l'Isère (SDIS 38). Soit quelque 3 120 personnes pour la seule année 2010. Un va-et-vient conséquent sur la commune de La Côte-Saint-André reconnaît, sans difficulté, le lieutenant-colonel mais sur lequel le groupement formation travaille afin de diminuer au maximum les nuisances pour les riverains. « *Nous dispensons des formations pratiquement tous les jours de la semaine y compris le samedi. C'est plus facile en terme de planning pour les pompiers volontaires* » reprend Stéphanie Duchet dont le premier métier est ingénieur sécurité environnement. Après quelques années dans le monde de l'entreprise, elle a choisi de plonger dans le cœur de métier de la sécurité. Pour avoir « le sentiment d'être utile » justifie-t-elle. Une envie qui l'a tenue « *sans pour autant avoir jamais eu un membre de sa famille sapeur-pompier!* » précise-t-elle avec humour. A 40 ans,



### L'ÉCOLE DÉPARTEMENTALE EN CHIFFRES

- ▶ 6 ans d'existence,
- ▶ 3 120 stagiaires formés en 2010 dont 2 190 sapeurs-pompiers volontaires, 777 sapeurs-pompiers professionnels et 153 civils (personnel administratif technique et spécialisé),
- ▶ 13 % de femmes formées,
- ▶ 12 000 journées de stage par an organisées au groupement formation et 15 000 journées gérées par ce dernier dans les casernes et groupements territoriaux.

cette Berrichonne d'origine, qui a de la trempe et du dynamisme à revendre, est rodée sur la question. Comme sur celle d'être une femme parmi une majorité d'hommes. Sujet sur lequel elle ne s'étendra pas plus que ça. Au suivant!

### « Notre métier change »

« *Les formations que nous dispensons sont très complètes et ne concernent pas uniquement l'intervention incendie. Nous préparons aussi nos pompiers à savoir gérer une caserne, des équipes. Notre métier change parce que la réglementation évolue sans cesse tout comme les techniques opérationnelles. Cela nous oblige en permanence à revisiter nos connaissances et à nous adapter* » poursuit Stéphanie Duchet en ajoutant que le groupement

formation réfléchit par exemple aux risques engendrés par les panneaux photovoltaïques posés sur les toits dont le nombre a beaucoup augmenté ces dernières années. « *Nous ne faisons pas de différence entre les pompiers de métier et les volontaires. Ils suivent les mêmes stages, quand bien même les volontaires ne sont pas mobilisés tous les jours* » précise encore le lieutenant-colonel. Si ces derniers sont nombreux en Isère, cinq fois plus que les pompiers professionnels, le besoin en volontaires est toujours important « *Ici, nous sommes bien dotés, tant sur le plan matériel qu'humain. Il nous faut maintenir la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires et cette mission n'est pas facile.* » souligne le lieutenant-colonel. Alors, volontaire?

## Le 28 mai : à vous de jouer !

Pour la première année, le Pays de Bièvre-Liers propose à ses habitants une fête du jeu. La manifestation aura lieu le samedi 28 mai. Gratuite et ouverte à tous, cette action est menée en partenariat avec la ludothèque de

Viriville et s'inscrit dans le cadre de la journée nationale du jeu.

► **Rendez-vous de 9h30 à 14h00 à Faramans (à l'accueil du golf) et à Viriville pour les activités de l'après-midi.**

## L'animation, ça s'apprend !

Pour la quatrième année, la communauté de communes du Pays de Bièvre-Liers organise en partenariat avec le Pays de Chambaran des stages BAFA :

Après celle qui a eu lieu du 23 au 30 avril pour la session de formation générale à Roybon, suivra celle d'approfondissement du 20 au 25

août sur le thème « animer les 6-12 ans » à Saint-Barthélémy.

Pour ces deux sessions, la formation se déroulera obligatoirement en internat.

► **Renseignements et inscriptions auprès de Gaétan Demarcq, responsable Accueils Loisirs, au 04 74 20 84 01.**

## Centre de loisirs : 1, 2, 3, je m'inscris !

Animations, camps, sorties, le choix ne manque pas au centre de loisirs de Galabourdine pendant les vacances.

Pour les inscriptions : du 6 au 17 juin pour les vacances d'été pour une ouverture du centre de loisirs du 4 juillet au 26 août (fermeture les 14 et

15 juillet).

► **Renseignements, contactez Marie-Annick Provencal au 04 74 20 34 77 ou téléchargez la fiche d'inscription sur le site Internet : [www.cc-bievre-liers.fr](http://www.cc-bievre-liers.fr)**

## « Mon village est fantastique » bientôt sur grand écran !

Samedi 28 mai à la salle multisports de La Côte-Saint-André, le suspense prendra fin. Les courts métrages réalisés dans le cadre du concours « Mon village est fantastique » seront enfin dévoilés au grand public. Après plus de 7 mois de travail, les 20 équipes nous feront partager leur œuvre. Tous ont utilisé la même recette :  
– une large dose d'imagination,  
– une bonne rasade de patience et de travail acharné,

– des recherches à foison sur le patrimoine,

– des pincées d'écriture,

– une bonne cuillère d'organisation et d'entraide,

– des louches d'ateliers,

– des zestes d'aventure,

– une pointe d'inquiétude par-ci, par-là... assaisonnée d'humour

Et pour lier le tout, de la bonne humeur, du temps partagé, des rencontres...

## Le site internet de Bièvre-Liers : une vitrine pour les associations

Depuis janvier 2010, le répertoire des associations du territoire est diffusé sur le site Internet du Pays de Bièvre-Liers. Vous y retrouvez les associations

classées par commune, catégorie, ou encore par ordre alphabétique... ► <http://www.cc-bievre-liers.fr/-Associations-.html>

## Pays de Bièvre Valloire : l'autre Pays. Vous avez un projet d'habitat ? Suivez le guide...

De nombreux conseils pour vous accompagner dans votre projet de construction ou d'aménagements extérieurs. C'est ce que vous propose le Syndicat mixte du Pays de Bièvre-Valloire, avec la parution du guide du « Bien construire en Bièvre-Valloire ».

Ce document vise à promouvoir une insertion harmonieuse de l'habitat en Bièvre-Valloire afin, notamment, de garantir la qualité architecturale

du logement en fonction des particularités de chaque lieu, et de réduire la consommation énergétique fossile dans les habitations. Autant de conseils simples et de bons gestes qui vous aideront à donner forme à votre rêve, de la conception à la réalisation.

► **Renseignements : Patrick Denolly, [p.denolly@bievre-valloire.fr](mailto:p.denolly@bievre-valloire.fr)**

# INFOS PRATIQUES

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BIÈVRE-LIERS

1, bd Maréchal de Lattre de Tassigny  
BP 28 - 38261 La Côte-Saint-André cedex

► **Tél. 04 74 20 34 77**

► **[www.cc-bievre-liers.fr](http://www.cc-bievre-liers.fr)**

► **Ouverture** Le lundi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

### ► SERVICE ENVIRONNEMENT

Pour toute information ou question (déchets, assainissement, eau potable) concernant votre abonnement ou votre résiliation de contrat ou encore en cas de fuite, un seul numéro : **04 74 20 86 73.**

### ► CENTRE DE LOISIRS GALABOURDINE

Base de loisirs Les Eydoches à Faramans. Pendant les vacances scolaires (hors période de Noël), accueil des 6-17 ans en demi-journée, journée et séjours extérieurs. **04 74 54 32 07 ou 04 74 54 20 34 77**

### ► RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Pour toute information sur les permanences, les temps collectifs, les contrats... Contactez Aurélie Reyes ou Régine Vidal : **04 74 20 95 90/91.**

### ► LA LUDOTHÈQUE ITINÉRANTE

Espace de jeux selon les âges. Accès gratuit. Information sur les lieux et dates de la ludothèque sur votre commune auprès de Sandrine Riondet Perinelle. **04 74 20 98 31 ou 06 19 08 68 27.**

### ► AQUALIB' - LA FORME EN BIÈVRE-LIERS

Espace fitness musculation / espace détente / piscine. Horaires, tarifs, activités au : **04 74 20 98 88** ou [www.cc-bievre-liers.fr/aqualib](http://www.cc-bievre-liers.fr/aqualib)

### ► LES HORAIRES DES DÉCHETTERIES

#### Déchetterie du Liers à Nantoin

Lundi : 9h - 12h

Mardi : 14h - 18h

Jeudi : 9h - 12h

Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h

#### Déchetterie des Meunières à La Côte-Saint-André

Lundi : 14h - 18h

Mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h

Jeudi : 14h - 18h

Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h

Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h

#### Dépôt du Lombard à Saint-Siméon-de-Bressieux

Lundi : 14h - 18h

Mercredi : 9h - 12h

Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h

### ► ÉTANGS

**Jours d'ouverture et tarifs : 04 74 20 84 13.**

### ► URBANISME / CONSULTANCE CAUE

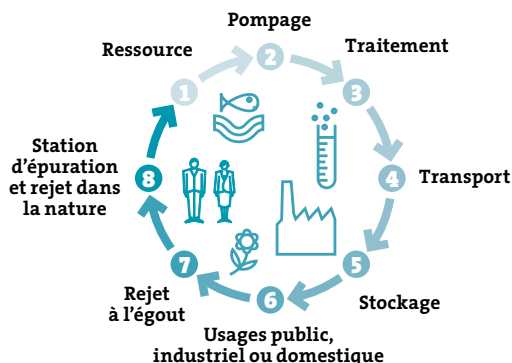
Vous souhaitez construire, aménager, transformer, agrandir, rénover votre habitation ou votre lieu d'activité ?

Rendez-vous chaque premier vendredi du mois et les deuxième et quatrième jeudi du mois au siège du Pays de Bièvre-Liers à La Côte-Saint-André pour un entretien individuel et personnalisé. Une aide à la lecture des règles d'urbanisme ainsi qu'à la définition de vos besoins vous y est proposée gratuitement et sur rendez-vous. **Contact au 04 74 20 84 13.**

# territoire

# L'eau, ce joyau

Chaque jour, 11 000 abonnés ouvrent leurs robinets. Un geste anodin en apparence. Mais savent-ils d'où vient l'eau qu'ils boivent ou utilisent pour se laver ou faire la vaisselle? Qui s'en occupe? Explications au fil de l'eau.



## COMBIEN ÇA COÛTE?

Voté fin mars 2011, le tarif de l'eau permet d'équilibrer au plus juste le fonctionnement du service de l'eau. L'abonnement coûte 49,59 € TTC par an. Le prix au m<sup>3</sup> est de 0,96 € TTC. Ainsi, 1 m<sup>3</sup>, soit 1 000 litres d'eau, consommés en 2011 vous coûteront 1,37 € TTC dont 0,09 € de coût de pompage et 0,07 € de TVA. Reste 1,21 € pour couvrir les autres charges du service. A ce prix s'ajoute les redevances Agence de l'Eau de Rhône Méditerranée et Corse.

C'est principalement de la nappe souterraine du Liers ou de la Bièvre que provient l'eau qu'utilisent chaque jour les 11 000 abonnés de la communauté de communes. Le schéma de production et d'alimentation en eau est cependant différent d'une commune à l'autre, en fonction des équipements de collecte et de traitement de l'eau disséminés sur l'ensemble du territoire. L'eau part néanmoins toujours d'une source, est acheminée vers les réservoirs par un réseau de canalisations souterrain et redistribuée ensuite aux abonnés via des canalisations partant des réservoirs. Le stockage de l'eau dans les réservoirs ou dans les châteaux d'eau assure une pression suffisante dans l'ensemble du réseau et permet d'avoir une réserve d'eau potable pour les heures de grande consommation.

## Eau sous contrôle

Afin de maintenir un bon niveau de qualité de l'eau et éviter tout problème de fuites, les 465 kilomètres de canalisations font l'objet d'une attention constante, assurée par le service de l'eau du Pays de Bièvre-Liers. Cinq fontainiers sont ainsi affectés à plein temps sur le réseau pour intervenir en prévention ou en urgence lors de ruptures de canalisations pour rétablir au plus vite l'alimentation en eau potable des abonnés. L'eau traitée et distribuée à ces derniers est à la fois contrôlée par l'agence régionale de santé (ARS) et le service de l'eau de la communauté de communes. Celui-ci s'est doté d'un laboratoire permettant de réaliser régulièrement des analyses. Les contrôles ainsi conjugués des pouvoirs publics et des collectivités font de l'eau potable l'un des produits alimentaires les mieux surveillés de France. En 2010, le service de l'eau du

## QUESTIONS RÉPONSES

« J'habite rue de la République à La Côte-Saint-André, d'où vient l'eau que je bois? »

« L'eau distribuée à une grande partie des habitants du centre ville de La Côte-Saint-André provient du forage des Alouettes, situé à 20 mètres de profondeur dans la nappe de la Bièvre et des sources du Biel. Elle est ensuite stockée dans le réservoir du château avant d'être distribuée à chaque foyer ».

« J'habite à Faramans. Par quelle ressource en eau ma maison est-elle alimentée? ».

« La commune de Faramans est alimentée par les sources Renarde et Barnabo. L'eau est collectée et acheminée depuis Semons, stockée dans le réservoir de Combe Ronjoz à Faramans où elle se mélange aux eaux du captage du Ronjay, dont le forage profond de 85 mètres va chercher l'eau dans la nappe du Liers ».

Pays de Bièvre-Liers a fait l'objet de 269 analyses de l'ARS. Elles ont confirmé le respect des normes de qualité de l'eau. 200 analyses ont, par ailleurs, été réalisées par le service de l'eau.

## DE L'EAU, DES CHIFFRES ET HOP!

28 sources  
9 stations de pompage  
20 stations de traitement  
5 fontainiers

269 analyses menées sur l'eau chaque année par les services de l'Etat  
34 réservoirs répartis sur la communauté de communes

465 kilomètres de canalisations  
200 analyses réalisées par le service de l'eau de la communauté de communes.